

LE RADAR

L'HEBDOMADAIRE DES ÎLES

EN KIOSQUE AUX ÎLES
1.30\$ + TPS + TVQ
À L'EXTÉRIEUR DES ÎLES
1.65\$ + TPS + TVQ

WWW.LERADAR.QC.CA

Les Îles en France Convention triennale de coopération internationale

Par **Merrielle Ouellet**
redacteur@leradar.qc.ca

La convention tripartite de Coopération internationale entre les Îles, le Conseil général de la Manche et le Conseil territorial de Saint-Pierre et Miquelon a été signé le 25 août pour une durée de trois ans.

De retour d'un séjour de huit jours en France, la délégation des Îles – une dizaine en tout – revient dans l'archipel avec les bagages plein d'informations et d'idées pour de futures collaborations.

C'est effectivement ce que nous apprennent nombre d'entre eux. Ainsi Gabrielle Landry de CLD nous révèle avoir eu l'occasion d'échanger sur le processus de labellisation. La question de l'écocertification du homard a été soulevée puisque la démarche est en cours dans La Manche et les discussions vont se poursuivre pour faciliter

l'identification de moyens à prendre chez-nous. Là-dessus, le maire de la municipalité des Îles Joël Arseneau commente, « ça veut dire qu'on peut travailler sur l'écocertification des produits de la pêche sans avoir à réinventer la roue, en pouvant bénéficier de l'expérience de l'un qu'elle soit positive ou négative et éviter les erreurs de l'autre ».

Chez Attention Franglès, la directrice Catherine Denault nous dit avoir déjà identifié plusieurs pistes de collaboration. Bien que les systèmes dunaires soient bien différents, ceux du territoire français sont beaucoup plus ressemblants aux nôtres que tous ceux retrouvés ailleurs au Québec. On souhaite partager les outils pédagogiques et éducatifs, « on voit les mêmes thèmes, et à peu près les mêmes espèces », de souligner Catherine Denault. Elle a également émis la possibilité de tenir des chantiers jeunesse.

Yves Martinet, directeur du Comité Zip se déclare surpris par la qualité de la concertation et souligne avoir pu valider l'impact de la gestion intégrée. Ce principe instauré dans l'archipel madelinot depuis nombre d'années pour les différents plans d'eau, fait également ses preuves de l'autre côté de l'Atlantique. Il croit que l'échange de diverses expertises peut être envisagé dans l'avenir.

Directrice de la Commission scolaire des Îles, Diane Arseneau souligne que tous les sujets vus en classe peuvent être matières à échanges. Elle ajoute toutefois qu'il a été convenu de laisser l'initiative aux professeurs. « On donnera les conditions facilitantes... Allez-y ! » dit-elle. L'invitation est lancée.

Claire Gaudet, directrice générale de la Chambre de commerce des Îles s'étonne des différences de fonctionnement des chambres de commerce françaises. Elle souligne

toutefois constater que le couloir économique est fort intéressant. D'ailleurs des produits madelinots, dont ceux de Cap sur Mer, ont voyagé avec eux à la demande de représentants de la Manche. L'innovation a néanmoins été au cœur des discussions en ces temps de crise économique.

Le conseiller Rosaire Arseneau, membre de la délégation, a d'abord constaté les nombreux attraits touristiques. Il

indique que certaines problématiques sont identiques dont les ports et marinas qui ne peuvent répondre à la demande de place.

Comme on le constate, les échanges ont débordé des sujets habituels du jumelage les Îles – La Manche ou les Îles Saint-Pierre et Miquelon. Outre le tourisme et la culture, les échanges ont porté sur l'économie, l'environnement, la gestion des déchets, la protection des dunes et les technologies de l'information pour ne nommer que ceux-là.

Bien qu'aucun projet spécifique ne soit encore en élaboration, les sujets qui seront abordés au cours de la prochaine année concernent, du moins du côté de la Municipalité, la gestion des matières résiduelles et les échanges technologiques de l'information.

Pour assurer un suivi serré à la convention, un premier plan d'action annuel sera rédigé d'ici la période des fêtes. D'ailleurs sa coordination sera assurée, à tour de rôle, par les parties représentées. Le maire Joël Arseneau assurera la présidence en 2010. Alors que La Manche a l'honneur du premier mandat, Saint-Pierre et Miquelon assurera la dernière année de l'entente triennale qui pourra être renouvelée.

L'amitié réciproque

Le premier jumelage officiel des Îles avec la France s'est concrétisé avec Saint-Pierre et Miquelon, il y a maintenant 25 ans. On se rappellera les activités tenues entre les deux communautés, en mai dernier, à Miquelon pour le renouvellement de l'entente.

L'année 2009 marque aussi les 15 ans de jumelage des Îles avec la Manche. Une délégation manchoise était d'ailleurs de passage dans l'archipel également en mai dernier. Un bilan positif des dernières années quant aux échanges culturels et touristiques a permis de jeter de nouvelles bases au jumelage pour inclure des aspects d'ordre plus économiques.